Gestion des ressources naturelles : un accord innovant

11 juin 2010

Les **21 grands groupes forestiers et transformateurs de pulpe**, qui détiennent les droits d'exploitation de 70% de la forêt boréale du Canada, **ont signé un accord [http://www.canadianborealforestagreement.com/index.php/en – ce lien n'est plus valide] avec 9 associations écologistes** reconnues (dont Greenpeace) dans le domaine de la **conservation de la biodiversité**. Ayant réussi à se libérer de leurs rôles stéréotypés, les parties prenantes ont trouvé un terrain d'entente via la **responsabilité sociale des entreprises** : répondre aux demandes de la société tout en continuant à faire des bénéfices.

Cet accord montre que les environnementalistes ont intérêt à inclure dans leur stratégie les grands acheteurs industriels (ici de papier et de bois) qui peuvent amener les producteurs à des pratiques plus durables de gestion, tout en continuant à recevoir un produit qui convienne à leur propre activité.

De tels accords, mêlant stratégies commerciale et environnementale, ont déjà été mis en

oeuvre au Brésil dans les secteurs du soja et de l'élevage bovin, ainsi que sur les conditions de travail dans le secteur de la canne à sucre.

Jo Cadilhon (CEP)

Source : The Economist